

## Bachelier en enseignement section 2

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D3202 Didactique de l'éducation culturelle et artistique - a			
Ancien Code	PEDE3B22ECAB3	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB3220		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte <b>David PRINCE</b> (princed@helha.be) Lilian BREYNE (breynel@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons <b>Peggy DAGNELIE</b> (dagneliep@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies <b>Laurence MISONNE</b> (misonnel@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Claire MEHAGNOUL</b> (mehagnoulc@helha.be) Stéphanie FAVART (favarts@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'étudiant est amené à réinvestir les connaissances acquises tout au long de son parcours (outils et démarches didactiques) afin de mettre en œuvre un projet artistique dans l'esprit du parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA). L'enjeu est de tenir ensemble, entre enseignants et opérateurs culturels (artistes, auteurs, cinéastes, théâtres, expositions, salles de concert...), l'articulation constante des trois composantes : rencontrer, connaître, pratiquer. De mener des projets interdisciplinaires. De renforcer le lien culture-école. De porter son attention sur l'éveil aux langues.

Dans cette optique, cette UE sensibilise les étudiants à l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs entre enseignants et partenaires culturels, mais aussi entre enseignants de différents cycles (ici, entre enseignants de la section 1 (M1 à P2) et de la section 2 (de la M3 à la P6)).

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

- Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.1 la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**
- Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio
- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

## Acquis d'apprentissage visés

En terme d'acquis d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- De rechercher, de sélectionner des opérateurs culturels variés dans des domaines artistiques diversifiés (musées, centre culturel, théâtre, salle de concert ...) et d'établir des contacts de qualité afin d'assurer une collaboration efficace et pertinente dans le cadre d'un projet.
- De (co)construire des activités interdisciplinaires, en mobilisant les ressources des opérateurs culturels pour développer chez l'élève de la M3 à la P2 ses connaissances et sa créativité en expérimentant des pratiques artistiques de manière individuelle ou collective.
- De construire des activités favorisant l'éveil aux langues.
- D'identifier ses besoins et les ressources disponibles pour être enseignant relais PECA.  
De concevoir un dispositif pour garder les traces de ces rencontres culturelles (carnet de bord, recueil, portfolio ...)
- De communiquer par écrit et/ou oralement ses réflexions suite au vécu de stage.
- Observer de manière multisensorielle des œuvres, des objets, des lieux culturels dans l'environnement proche.
- Garder des traces de ces rencontres artistiques et culturelles.
- Favoriser la démarche exploratoire.
- Concevoir des activités pour les élèves de M3 à P2 qui construisent du sens.

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE3B22ECAB3A Didactique de l'éducation culturelle et artistique - articul 23 h / 1 C

PEDE3B22ECAB3B Didactique de l'éducation culturelle et artistique - articul 23 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE3B22ECAB3A Didactique de l'éducation culturelle et artistique - articul 10

PEDE3B22ECAB3B Didactique de l'éducation culturelle et artistique - articul 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les différentes fiches ECTS.

## **5. Cohérence pédagogique**

### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique - artikul			
Ancien Code	22_PEDE3B22ECAB3A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB3221		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	23 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Stéphanie FAVART</b> (favarts@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'étudiant est amené à réinvestir les connaissances acquises tout au long de son parcours (outils et démarches didactiques) afin de mettre en œuvre un projet artistique dans l'esprit du parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA). L'enjeu est de tenir ensemble, entre enseignants et opérateurs culturels (artistes, auteurs, cinéastes, théâtres, expositions, salles de concert...), l'articulation constante des trois composantes : connaître, pratiquer, rencontrer. De mener des projets interdisciplinaires. De renforcer le lien culture-école. De porter son attention sur l'éveil aux langues.

Dans cette optique, cette UE sensibilise les étudiants à l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs entre enseignants et partenaires culturels, mais aussi entre enseignants de différents cycles (ici, entre enseignants de la section 1 (M1 à P2) et de la section 2 (de la M3 à la P6)).

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, l'étudiant.e sera capable de :

- rechercher, de sélectionner des opérateurs culturels variés dans des domaines artistiques diversifiés (musées, centre culturel, théâtre, salle de concert ...) et d'établir des contacts de qualité afin d'assurer une collaboration efficace et pertinente dans le cadre d'un projet.
- identifier des liens avec le programme pour exploiter un objet culturel dans des disciplines variées.
- D'identifier ses besoins et les ressources disponibles pour être enseignant relais PECA.
- De concevoir un dispositif pour garder les traces de ces rencontres culturelles (carnet de bord, recueil, portfolio ...)
- De communiquer par écrit et/ou oralement ses réflexions suite au vécu de stage.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Savoirs, savoir-faire et compétences d'expression musicale abordés en M3, P1, P2.

Etude et exploitation d'un répertoire musical diversifié et qualitatif à l'attention d'enfants de M3-P1-P2 au travers d'une pratique collective.

Travail de l'expression vocale et rythmique par de multiples biais (jeux musicaux, chansons, morceaux instrumentaux,...)

Liens avec le PECA.

Comptines en lien avec l'éveil aux langues.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

### **Démarches d'apprentissage**

Ateliers de mise en pratique.  
Travail vocal.  
Travail rythmique.  
Discussions méthodologiques.  
Visites culturelles.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Consignes des travaux disponibles sur connected.  
Grilles d'autoévaluation disponibles sur connected.  
Echanges lors des cours.

### **Sources et références**

- programmes du SEGEC
- référentiel d'ECA, tableaux synoptiques ECA (enseignement.be)
- auteurs-interprètes jeunesse
- références citées au cours

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours et partitions disponibles sur connected. Ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours. Ils doivent être complétés par une bonne prise de note en classe.
- Fichiers audio disponibles sur connected.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation de l'AA porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés oralement au cours du quadrimestre. Les travaux seront remis et présentés oralement en respectant les dates butoires imposées. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

- Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

-Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées. Il ne représentera que les travaux manquants ou en échec. **Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur concerné avant de présenter la seconde session lors de la consultation des copies.**

S'il n'est pas possible de constituer un groupe, l'étudiant présentera le travail (les travaux) de manière individuelle.

-Conformément au REE, dans le cas où la non remise des travaux durant le module est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, les travaux seront représentés durant la session suivante en respectant les consignes précisées sur Connected.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique - artikul			
Ancien Code	22_PEDE3B22ECAB3B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB3222		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	23 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Claire MEHAGNOUL</b> ( <a href="mailto:mehagnoulc@helha.be">mehagnoulc@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'étudiant est amené à réinvestir les connaissances acquises tout au long de son parcours (outils et démarches didactiques) afin de mettre en œuvre un projet artistique dans l'esprit du parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA). L'enjeu est de tenir ensemble, entre enseignants et opérateurs culturels (artistes, auteurs, cinéastes, théâtres, expositions, salles de concert...), l'articulation constante des trois composantes : connaître, pratiquer, rencontrer. De mener des projets interdisciplinaires. De renforcer le lien culture-école.

Dans cette optique, cette UE sensibilise les étudiants à l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs entre enseignants et partenaires culturels, mais aussi entre enseignants de différents cycles (ici, entre enseignants de la section 1 (M1 à P2) et de la section 2 (de la M3 à la P6)).

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, l'étudiant sera capable :

- De rechercher, de sélectionner des opérateurs culturels variés dans des domaines artistiques diversifiés (musées, centre culturel, théâtre, salle de concert ...) et d'établir des contacts de qualité afin d'assurer une collaboration efficace et pertinente dans le cadre d'un projet.
- D'identifier des liens avec le programme pour exploiter un objet culturel dans des disciplines variées.
- D'identifier ses besoins et les ressources disponibles pour être enseignant relais PECA.
- De concevoir un dispositif pour garder les traces de ces rencontres culturelles (carnet de bord, recueil, portfolio ...)
- De communiquer par écrit et/ou oralement ses réflexions suite au vécu de stage.
- Se mettre en réflexion au niveau de la matière, de la didactique, et de la méthodologie sur un sujet abordé au cours et sur l'articulation de ces contenus entre le primaire et le maternelle (enjeux, noeuds d'apprentissage et difficultés des élèves, déroulement, prérequis et prolongements ...)
- Concevoir des activités de manière collaborative pour des élèves de M3 à P2 qui construisent du sens. (AAT5, AAT4)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

S'approprier le contexte de mise en place du PECA (sens, enjeux relatifs au PECA) et découvrir la structure PECA. Partir d'exemples concrets, faire émerger les avantages, les limites et les conditions de réussite d'un travail en interdisciplinarité.

Mettre en évidence les compétences requises liées à la fonction d'enseignant relais PECA.

Observer de manière multisensorielle des œuvres, des objets, des lieux culturels dans l'environnement proche. Garder des traces de ces rencontres artistiques et culturelles (portfolio, carnet d'artiste ...).

Faire vivre des activités artistiques qui favorisent la démarche exploratoire pour créer individuellement et collectivement.

Les sujets en expression plastique abordés dans cette AA sont:

- Le rythme visuel
- L'exploration des gestes et outils au service de l'expression artistique, par la pratique du dessin.
- Référents artistiques en lien avec le rythme visuel et gestes/outils

### **Démarches d'apprentissage**

Séjour à SPA - travail collaboratif entre les étudiants S1 et S2

Visite culturelle en autonomie

Au cours des séances, se mêleront mises en pratique, structurations théoriques, discussions méthodologiques, essais de dispositifs pédagogiques variés,

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Des échanges individuels ou collectifs seront proposés.

La présence au cours est essentielle pour s'essayer à la posture de l'artiste créateur.

### **Sources et références**

Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA

Références citées au cours

Zerbato-Poudou M-T (juin 2025). Enseigner l'écriture. Retz

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours, support, autres éléments seront déposés sur connectED.

Des compléments d'information, lectures ou autres peuvent être déposés sur la plateforme connectED.

Des références bibliographiques sont données en contexte à titre d'information

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Travail de groupe (100%)

Délais de communication des dates d'évaluation: 1 mois (Hyperplanning)

La pondération de cette AA au sein de l'UE dont elle fait partie vaut pour 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse.

L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Au Q3: De manière générale, l'étudiant ne représentera que les travaux manquants et/ou en échec. Il est donc

obligatoire de rencontrer le professeur concerné avant de présenter la seconde session (consultation des copies). Les modalités seront précisées ultérieurement et accessibles via ConnectED.

Conformément au REE, dans le cas où la non remise des travaux durant le module est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, les travaux seront représentés durant la session suivante, en respectant les consignes précisées sur ConnectEd.

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).